

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 D 05475 Numéro SIREN : 775 690 191 Nom ou dénomination : UNION INVIVO
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2018 sous le numéro de dépôt 109815



20181098152017

DATE DEPOT : 08/11/2018

N° DE DEPOT : 109815

N° GESTION : 2002D05475

N° SIREN : 775690191

DENOMINATION : UNION INVIVO

ADRESSE : 83 AV DE LA GRANDE ARMEE 75116 PARIS

MILLESIME : 2017

.

15 NOV. 2018

PROCES - VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 20 DECEMBRE 2017

Sous le N° :

403815

Carel
Coulonne
23

L'An deux mille dix-sept, le vingt décembre à neuf heures, les Sociétaires de l'Union INVIVO - Union de Coopératives Agricoles, - se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au Palais des Congrès - 2, Place de la Porte Maillot à PARIS 75017, sur convocation faite par le Conseil d'Administration suivant avis inséré, le 7 novembre 2017, dans le Journal d'Annonces Légales "La Loi", ainsi que par lettres adressées aux Sociétaires.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle ont été annexés les pouvoirs des Sociétaires représentés par des mandataires, et qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par M. Philippe MANGIN, Président du Conseil d'Administration.

M. Stéphane CAREL, Président de la Coopérative de CREULLY à CREULLY (14) et M. Jean-François DENEYS, Directeur Général de l'Union de Coopérative Agricole UNISUD à AUCH (32) sont appelés comme Scrutateurs.

M. Thierry BLANDINIERES est désigné comme Secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les Membres du Bureau ainsi constitué, permet de constater que les Sociétaires, présents ou représentés, disposent de plus de la moitié des voix des associés coopérateurs et non-coopérateurs inscrits à l'Union à la date de la convocation, conformément à l'article 44 des statuts.

L'Assemblée pouvant ainsi valablement délibérer, est déclarée régulièrement constituée.

M. le Président met à la disposition des Membres de l'Assemblée :

- 1 > un exemplaire du Journal d'Annonces Légales contenant l'avis de convocation,
- 2 > la feuille de présence de l'Assemblée Générale à laquelle sont annexés les pouvoirs des Sociétaires représentés par des mandataires,
- 3 > l'inventaire des valeurs actives et passives de la société et du Groupe au 30 juin 2017 ainsi que le bilan au même jour, le compte de résultat et l'annexe,
- 4 > les rapports des Commissaires aux Comptes,
- 5 > le rapport de gestion sur l'exercice clos ainsi que le rapport du Conseil d'Administration portant sur les modifications statutaires,
- 6 > les statuts.

Puis, M. le Président déclare :

☞ que la liste des Sociétaires, arrêtée le 16ème jour avant la réunion de l'Assemblée, a été tenue à la disposition des Associés au siège social,

☞ qu'en outre les documents et renseignements ci-après ont été tenus à la disposition des Associés, au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée ou adressés aux Associés qui en ont fait la demande suivant l'article 35 des statuts.

Savoir :

- A/ le projet des résolutions présentées par le Conseil d'Administration,
- B/ l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'Union et du Groupe
- C/ les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes,
- D/ un document mentionnant les références des candidats au Conseil d'Administration.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

M. le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de Gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport général des Commissaires aux Comptes,
- Approbation des comptes sociaux et consolidés clos au 30 juin 2017,
- Quitus aux Administrateurs,
- Affectation du résultat,
- Constatation de la variation du capital souscrit,
- Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes,
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux Administrateurs,
- Fixation de l'allocation « formation des administrateurs »,
- Election d'Administrateurs au Conseil d'Administration – collège Associés Coopérateurs,
- Election d'Administrateurs au Conseil d'Administration – collège Associés Non Coopérateurs,
- Emission de Titres Participatifs,
- Pouvoirs pour les formalités.

Mme Maha FOURNIER, à la demande du Président de séance, présente le rapport de gestion du Conseil d'Administration exposant l'activité de la Société et de ses filiales au cours de l'exercice écoulé, le résultat de ces activités, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir.

Mme Maha FOURNIER présente ensuite les comptes de l'Union INVIVO et les comptes consolidés du Groupe.

Le Président donne ensuite la parole aux Commissaires aux Comptes pour la présentation de leurs différents rapports établis en commun.

M. MONTIEL de la SCP MONTIEL et Associés et M. ROCHER de la SAS ERNST & YOUNG AUDIT donnent lecture du rapport général sur les comptes de l'Union INVIVO, du rapport spécial sur les conventions passées entre l'Union et certains Administrateurs autorisées par le Conseil d'Administration, ainsi que du rapport sur les comptes consolidés du Groupe.

* * *

Le Président déclare ensuite la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président procède au vote des résolutions. Il rappelle que le vote des résolutions se fait par vote électronique en dehors de la dixième résolution qui sera faite par vote à bulletin secret.

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration aux associés, le rapport sur la gestion du groupe, la présentation des comptes annuels de l'Union, la présentation des comptes consolidés, le rapport général et le rapport sur les comptes consolidés des commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux annuels et les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2017, tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à 99,27% des voix présentes ou représentées

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de la gestion de l'exercice 2016/2017.

Cette résolution est adoptée à 100% des voix présentes ou représentées

Troisième résolution

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un excédent net de 9 732 180,50 € dont un excédent résultant des opérations avec les adhérents de 9 935 547,53 € et un déficit des opérations faites avec les tiers de 203 367,03€

L'Assemblée Générale dote les réserves obligatoires suivantes pour un montant de :

- Imputation de la perte résultant des opérations avec les tiers non associés (TNA)
Sur les résultats réalisés avec les associés coopérateurs : - 203 367,03 €
Réserve pour parts annulées (dont 137 222 € au titre de 2013) : 808 769,00 €
- Réserve légale (10% excédent réalisé hors opérations TNA) : 993 555,00 €

Après dotation des réserves obligatoires, l'excédent net répartissable s'élève à 8 133 223,53 €.

Cette résolution est adoptée à 94,74% des voix présentes ou représentées

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de servir, aux associés coopérateurs et non coopérateurs détenteurs de parts sociales à la date de convocation de l'assemblée, un intérêt aux parts sociales libérées à la clôture de l'exercice, pour un montant total de 1 304 143,45 €, correspondant à un taux de 1,81%.

Le paiement de cet intérêt aux parts sera effectué avant le 31 mai 2018, après imputation des sommes nécessaires à la mise à jour ou à la libération complémentaire des parts sociales de tout associé coopérateur non à jour avec ses obligations de souscription ou de libération de parts sociales, conformément aux statuts de l'Union.

Cette résolution est adoptée à 91,04% des voix présentes ou représentées

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide de doter le solde de l'excédent net répartissable s'élevant à 6 829 080,08 € en réserve facultative.

Cette résolution est adoptée à 92,31% des voix présentes ou représentées

Sixième résolution

L'Assemblée Générale constate que le montant du capital social souscrit à la date de clôture de l'exercice, soit au 30/06/2017, s'élève à 73 074 366 € en diminution de 661 547 € par rapport au montant constaté à la date de clôture de l'exercice précédent par l'Assemblée Générale du 14/12/2016.

Cette résolution est adoptée à 100% des voix présentes ou représentées

Septième résolution

Après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, conformément aux dispositions de l'alinéa 2 de l'article L 529-2 du code rural, de l'alinéa 1 de l'article 27 de la loi n°47-17775 du 10 septembre 1947 et des articles L 225-38 à L 225-43 du code de commerce, l'assemblée générale ordinaire approuve les conventions mentionnées au dit rapport.

Cette résolution est adoptée à 100% des voix présentes ou représentées

Huitième résolution

L'Assemblée Générale fixe à 250 000 € pour l'exercice 2017/2018 le montant maximum de l'allocation globale dans la limite de laquelle les indemnités compensatrices de l'activité consacrée à l'administration de l'Union et les remboursements de frais pourront être attribués aux Administrateurs conformément à l'article 30 des statuts.

Cette résolution est adoptée à 90,43% des voix présentes ou représentées

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale fixe à 50 000 € pour l'exercice 2017/2018 le montant maximum alloué à la formation des Administrateurs.

Cette résolution est adoptée à 98,45% des voix présentes ou représentées

Dixième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle pour trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos au 30 juin 2020, les mandats venant à expiration des administrateurs suivants :

SCA TERRENA

44150 - ANCENIS

SCA LORRAINE CEREALES
APPROVISIONNEMENT – LORCA

57580 - LEMUD

SCA COOPERATIVE AGRICOLE DE CEREALES

68000- COLMAR

COOPERATIVE AGRICOLE PROVENCE
LANGUEDOC – CAPL

84000 - AVIGNON

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE 110
BOURGOGNE

89470 - MONETEAU

SICA SA EUREA COOP

42110 - FEURS

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ARTERRIS

11451- CASTELNAUDARY

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE AGORA

60280 - CLAIROIX

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE AXEREAL

45160 - OLIVET

Les représentants des personnes morales ainsi renouvelés déclarent accepter ces fonctions d'administrateurs.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées

Onzième résolution

Le mandat d'Administrateur représentant les Associés non Coopérateurs arrivant à expiration, et Monsieur Jérôme DUCHALAIS, ayant fait connaître sa volonté de ne pas renouveler son mandat, l'Assemblée Générale nomme Sébastien GRAFF, en qualité de nouvel Administrateur Associé non Coopérateur.

Cette résolution est adoptée à 81,48% des voix présentes ou représentées

Douzième résolution

L'Assemblée Générale décide de procéder à l'émission de 40 000 000 titres participatifs maximum d'une valeur nominale de un (1) euro, soit un montant nominal total maximum de 40 000 000 euros.

Cette résolution est adoptée à 90,24% des voix présentes ou représentées

Treizième résolution

L'Assemblée Générale donne tous les pouvoirs au Conseil d'Administration, avec pouvoir de subdélégation au Directeur Général, aux fins de mettre en œuvre la résolution précédente et en particulier :

- Lancer les souscriptions
- Recevoir les souscriptions
- Remplir toutes les formalités nécessaires dans le cadre de cette émission
- Et généralement faire le nécessaire aux fins de la bonne réalisation de cette opération.

L'Assemblée Générale fixe à douze (12) mois, à compter du jour de la présente Assemblée, la durée de validité de la délégation de compétence faisant l'objet de la présente résolution, soit jusqu'au 20 décembre 2018, date à laquelle elle sera considérée comme caduque si le Conseil d'Administration n'en a pas fait usage.

Cette résolution est adoptée à 91,13% des voix présentes ou représentées

Quatorzième résolution

L'Assemblée Générale confère en tant que de besoin, tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ces résolutions, en vue de l'accomplissement de toutes formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à 100% des voix présentes ou représentées

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et de tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal pour valoir ce que de droit.

Le Président de séance

Les Scrutateurs

Le Secrétaire

P.MANGIN

M. CAREL

M.DENEYS

M.BLANDINIERES

SCP MONTIEL ET ASSOCIES
14, rue Portalis
75008 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Union InVivo

Exercice clos le 30 juin 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Union InVivo, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Union à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe concernant :

- le risque de reversement de restitutions à l'exportation, tel qu'il est décrit dans la note 36 relative au suivi des éléments particuliers des exercices précédents ;
- le changement de méthode comptable relatif à l'application du nouveau règlement 2015-06 de l'ANC mentionné dans le paragraphe 2.3 « Changements de méthodes » en note 2.3.1 « Traitements des malis techniques de fusion ».

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les titres de participation et les autres titres immobilisés figurant à l'actif du bilan de votre Union sont évalués selon les modalités présentées dans la note 2.2.1.3 de l'annexe aux états financiers. Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour les estimations de la valeur d'inventaire et, le cas échéant, vérifié le calcul des dépréciations et/ou provisions.
- Nous nous sommes assurés que les provisions concernant les engagements de retraite sont constituées conformément à la note 2.2.8 « Engagements de retraite et avantages assimilés » de l'annexe aux états financiers.
- Nous avons examiné les modalités de constitution de ces provisions ainsi que les hypothèses utilisées pour les évaluer.
- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 2.3.1 de l'annexe expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du nouveau règlement 2015-06 de l'ANC. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Union, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

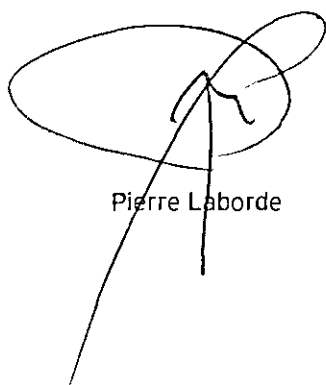
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Nantes, le 5 décembre 2017

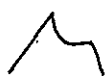
Les Commissaires aux Comptes

SCP MONTIEL ET ASSOCIES

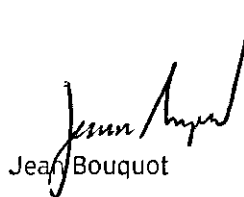
ERNST & YOUNG Audit

A stylized signature consisting of a large loop on the left and a vertical line extending downwards from the center.

Pierre Laborde

A simple, stylized signature consisting of a few connected strokes.

Jean-Luc Montiel

A cursive signature with a prominent 'J' and 'B'.

Jean Bouquot

A cursive signature with a large 'W' and 'R'.

Willy Rocher

BILAN ACTIF

En milliers d'euros

Postes de l'actif	30/06/2017			30/06/2016
	VALEURS BRUTES	AMORT./DEPREC	VALEURS NETTES	VALEURS NETTES
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 507	1 727	781	5 388
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 412	812	600	765
Fonds commercial	915	915		4 462
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	180		180	161
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	160 270	112 478	47 793	47 910
Terrains	5 278	1 695	3 582	4 629
Constructions	71 079	49 284	21 794	24 387
Installations techniques, matériels & outillages industriels	74 600	58 098	16 503	18 376
Autres immobilisations corporelles	8 849	3 400	5 449	1 161
Immobilisations corporelles en cours	484		484	1 357
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	276 099	3 075	273 024	289 141
Titres de participation	250 475	1 265	249 210	237 494
Créances rattachées à des participations	18 992	1 200	17 792	41 798
Autres titres immobilisés	4 168	274	3 894	7 553
Prêts	2 399	336	2 063	2 072
Autres immobilisations financières	64		64	224
ACTIF IMMOBILISÉ	438 876	117 279	321 597	342 440
STOCKS ET EN-COURS	23 860	6 880	16 980	19 020
Matières premières, fournitures et autres approvisionnement	1 449	41	1 408	1 932
En-cours de production de biens	11 704	2 005	9 699	9 013
Produits intermédiaires et finis	4 695	1 090	3 604	3 159
Marchandises	6 012	3 743	2 268	4 916
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES	9 754		9 754	5 702
CRÉANCES D'EXPLOITATION	332 250	957	331 293	410 195
Fournisseurs débiteurs	179 146	136	179 010	210 402
Clients	139 616	821	138 795	182 981
Personnel	51		51	3
Organismes sociaux	87		87	(264)
Etat et comptes rattachés d'exploitation	13 350		13 350	17 074
CRÉANCES DIVERSES	127 122		127 122	109 912
Etat et comptes rattachés hors exploitation	2 496		2 496	551
Groupe & associés	121 020		121 020	106 179
Débiteurs divers	3 606		3 606	3 182
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITÉS	12 437		12 437	54 849
ACTIF CIRCULANT	505 423	7 837	497 588	599 679
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	1 428		1 428	4 842
TOTAL ACTIF	945 727	125 116	820 611	946 961

BILAN PASSIF

En milliers d'euros

Postes du passif	30/06/2017	30/06/2016
Capital social	73 074	73 736
Écart de réévaluation	23 780	23 780
Réserve légale	36 782	29 642
Réserves statutaires	396	396
Réserves réglementées	15 875	17 570
Autres réserves	203 426	139 614
Provisions pour intérêts aux parts sociales	4 322	4 322
Provisions pour ristournes éventuelles		
Report à nouveau		
Résultat net de l'exercice	9 732	70 558
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	367 388	359 618
Provisions pour risques	8 178	13 305
Provisions pour charges	2 727	3 469
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 905	16 775
DETTES FINANCIÈRES	102 640	107 584
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à moins d'1 an à l'origine	25	49 590
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus d'1 an à l'origine	101 865	57 309
Emprunts et dettes financières diverses	775	685
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES	1 190	541
DETTES D'EXPLOITATION	332 323	452 240
Dettes fournisseurs	143 028	204 759
Clients créditeurs	177 690	212 167
Personnel et comptes rattachés	2 056	2 128
Organismes sociaux et comptes rattachés	1 815	2 504
Dettes fiscales (exploitation)	7 735	30 683
DETTES HORS EXPLOITATION	6 128	10 177
Dettes sur immobilisations	1 008	3 237
Dettes fiscales (hors exploitation)		1 812
Dettes groupe & associés		1 805
Dettes diverses	5 120	3 323
DETTES	442 281	570 541
COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF	12	27
TOTAL PASSIF	820 586	946 961

COMPTE DE RESULTAT
En milliers d'euros

Postes du compte de résultat	2016 / 2017	2015 / 2016
Ventes de marchandises	1 828 020	2 378 149
Production vendue de biens	51 075	51 644
Production vendue de services	53 110	67 295
Chiffre d'affaires net	1 932 205	2 497 088
Production stockée	995	1 695
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	153	62
Reprises sur amortissements et provisions	7 966	3 501
Transferts de charges d'exploitation	3 096	3 808
Autres produits d'exploitation	134	172
Produits d'exploitation	1 944 549	2 506 326
Achats de marchandises	1 821 842	2 374 622
Variation de stocks de marchandises	1 506	1 577
Achats de matières premières et autres approvisionnements	26 225	26 118
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements	653	(338)
Autres achats et charges externes	67 248	66 454
Impôts et taxes	2 024	2 177
Salaires et traitements	9 764	12 570
Charges sociales	4 136	5 847
Dotations aux amortissements	4 953	5 545
Dépréciations des immobilisations		
Dépréciations de l'actif circulant	1 945	2 592
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	428	465
Autres charges d'exploitation	6 520	7 984
Charges d'exploitation	1 947 242	2 505 613
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(2 693)	713
Bénéfice attribué ou perte transférée	0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré	29	23
Produits financiers de participations	331	7 739
Produits des autres immobilisations financières	18	251
Autres intérêts et produits assimilés	2 435	2 809
Reprises sur provisions et dépréciations financières et transferts de charges	1 619	874
Différences positives de change	225	78
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits financiers	4 627	11 750
Dotations aux provisions et dépréciations financières	797	938
Intérêts et charges assimilées	1 464	3 130
Différences négatives de change	141	160
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières	2 401	4 228
RÉSULTAT FINANCIER	2 226	7 522
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(496)	8 212
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	12
Produits exceptionnels sur opérations de capital	25 228	88 367
Reprises sur provisions et dépréciations exceptionnelles	1 941	2 416
Transferts de charges exceptionnelles	0	0
Produits exceptionnels	27 170	90 795
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 638	1 156
Charges exceptionnelles sur opérations de capital	12 236	16 070
Dotations aux provisions et dépréciations exceptionnelles	2 485	7 944
Charges exceptionnelles	16 360	25 170
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	10 810	65 624
Participation des salariés	76	124
Impôts sur les bénéfices	506	3 155
TOTAL DES PRODUITS	1 976 346	2 608 870
TOTAL DES CHARGES	1 966 614	2 538 313
RÉSULTAT NET	9 732	70 558

SOMMAIRE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 Principes comptables

2.2 Méthodes d'évaluation

- 2.2.1 Actifs immobilisés
 - 2.2.1.1 Immobilisations incorporelles
 - 2.2.1.2 Immobilisations corporelles
 - 2.2.1.3 Immobilisations financières
- 2.2.2 Stocks
- 2.2.3 Créances clients et autres actifs d'exploitation
- 2.2.4 Frais d'émission d'emprunt
- 2.2.5 Provisions pour risques et charges
- 2.2.6 Opérations en devises
- 2.2.7 Instruments financiers
- 2.2.8 Engagements de retraite et avantages assimilés
- 2.2.9 Comptabilisation des crédits d'impôt imputables sur l'impôt sur les sociétés

2.3 Changements de méthodes

- 2.3.1 Traitement des coûts techniques de fusion
- 2.3.2 Amortissement et dépréciation du fonds commercial

3. NOTES SUR LE BILAN

- NOTE 1 Immobilisations incorporelles
- NOTE 2 Immobilisations corporelles
- NOTE 3 Immobilisations financières
- NOTE 4 Liste des filiales et participations
- NOTE 5 Liste des participations dans les organismes coopératifs
- NOTE 6 Stocks
- NOTE 7 Créances
- NOTE 8 Trésorerie nette
- NOTE 9 Comptes de régularisation actif
- NOTE 10 Capitaux propres
- NOTE 11 Provisions pour risques et charges
- NOTE 12 Dettes financières à moyen et long terme
- NOTE 13 Dettes
- NOTE 14 Comptes de régularisation passif

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

- NOTE 15 Chiffres d'affaires
- NOTE 16 Autres produits d'exploitation
- NOTE 17 Autres achats et charges externes
- NOTE 18 Impôts et taxes
- NOTE 19 Charges de personnel
- NOTE 20 Dotations aux amortissements
- NOTE 21 Dotations aux provisions et dépréciations d'exploitation
- NOTE 22 Autres charges d'exploitation
- NOTE 23 Quote-part du résultat sur opérations faites en commun
- NOTE 24 Résultat financier
- NOTE 25 Résultat exceptionnel

5. AUTRES INFORMATIONS

- NOTE 26 Transactions avec les parties liées
- NOTE 27 Rémunérations allouées aux dirigeants
- NOTE 28 Engagements hors bilan
- NOTE 29 Crédit-bail
- NOTE 30 Effectif moyen
- NOTE 32 Utilisation du CICE - crédit d'impôt compétitivité emploi
- NOTE 33 Créances et dettes représentées par des effets de commerce
- NOTE 34 Produits à recevoir
- NOTE 35 Charges à payer
- NOTE 36 Suivi des éléments particuliers des exercices précédents
- NOTE 37 Informations diverses

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2016-2017 a été marqué par la crise agricole résultant de mauvaises récoltes de niveau historiquement bas avec une qualité médiocre. Cette crise a eu un impact majeur sur les volumes traités par les activités de Négocier des céréales, de Stockage et des Semences Hybrides.

L'Union Invivo a poursuivi sur l'exercice 2016/2017 la rationalisation juridique du groupe amorcée sur les exercices précédents avec pour objectif de donner une meilleure lisibilité du groupe Invivo et de ses diverses activités.

Pour rappel, le groupe s'articule autour de trois niveaux :

- Une "Union" qui rassemble les activités historiques du groupe. Elle a pour vocation de piloter les activités de services aux coopératives adhérentes. Société mère du groupe, elle gère les intérêts des sociétaires et arrête les orientations stratégiques.
- Une holding pivot "Invivo Group" qui porte les fonctions corporate et marque la frontière entre les activités propres à l'Union de coopératives et les activités économiques.
- Des holdings métiers qui ont pour vocation de regrouper les sociétés ayant le même profil métier et les mêmes profils de risque et de rendement liés à ce métier. Chaque holding/filiale métier définit et met en œuvre sa stratégie en accord avec celle du groupe.

Dans cette optique de rationalisation, l'Union a cédé ses titres de participations SOFAGRI, elle-même detentric de la société Phyteurop, à Invivo Agrosiences, holding métier de l'Agrofourniture. Cette opération a permis de dégager une plus-value de 2,3 M€.

D'autre part, les services de fonctions support du métier Agrofourniture (financier, informatique, marketing, communication) sont désormais assurés par la société Agrosiences Corporate, filiale de la holding Agrofourniture. Il en résulte une baisse des charges de personnel.

Enfin, l'exercice est également marqué par la cession en juin 2017 de l'immeuble pansien sis au 152 avenue Malakoff à une Société Civile Immobilière nommée SCI Malakoff créée à cet effet. Cette cession a permis de générer une plus-value de 9,7 M€ dans les comptes de l'Union Invivo.

Il est rappelé que l'Union Invivo exerce deux grands métiers opérationnels :

- Invivo Grains :
 - Commerce International : activité de négociation et de courtage de céréales, oléagineux et protéagineux. Cette activité est désormais limitée aux activités avec les adhérents au titre de leurs engagements et confiée à Invivo Trading pour leur réalisation.
 - Stockage & Logistique : gestion de capacités de stockage, de manutention, et de prestations de séchage, calibrage et autres.
- Invivo Agro :
 - Agrofournitures : activités d'approvisionnement et de services agricoles (Fertilisation, Santé Végétale, Agroéquipement et conseil).
 - Semences : activité de production et de vente de semences hybrides.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 Principes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2017 ont été établis conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation dans le cadre des dispositions spécifiques du Code Rural.

2.2 Méthodes d'évaluation

2.2.1 Actifs immobilisés

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée comme suit :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires),
- les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production,
- les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à la valeur venale,
- les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à la valeur figurant dans l'acte.

Lorsqu'une immobilisation a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément.

2.2.1.1 Immobilisations incorporelles

Concessions et brevets

Ce poste comprend les marques et brevets et les logiciels

Les marques et brevets non amortissables font l'objet de tests de perte de valeur, ce qui peut engendrer une constatation d'une dépréciation. Les frais de dépôt et de renouvellement de marque et brevets sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice au cours duquel ils sont engagés

Les logiciels créés ne remplissant pas les conditions de comptabilisation à l'actif, destinés à usage interne ou à usage commercial sont inscrits en charges. Les logiciels créés sont évalués au coût de production sur la base des temps passés pour la conception des logiciels correspondants. Les heures affectées à la réalisation des logiciels sont valorisées à partir des salaires augmentés des charges sociales et après application d'un coefficient de charges indirectes. Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie probable d'utilisation, généralement comprise entre 3 ans et 10 ans.

Fonds commercial et mali de fusion

Le Fonds commercial est constitué des éléments incorporels qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan. Ils concourent au maintien ou au développement du potentiel d'activité et de bénéfice de l'entreprise. Ils sont issus principalement des différentes opérations de fusion-absorption.

En application du règlement 2015-06 de l'ANC (cf 3), les fonds de commerce sont présumés comme ayant une durée de vie non limitée et par conséquent comme non amortissable.

Dans le cas d'une durée limitée, le fonds est amorti sur sa durée d'utilisation et, si la durée ne peut pas être déterminée de façon fiable, sur 10 ans.

Le fonds commercial est déprécié si son potentiel de services attendus s'amoindrit avec le temps, l'usage ou les changements technologiques. Les dépréciations comptabilisées pour les fonds commerciaux sont irréversibles.

En application du règlement 2015-06 de l'ANC, le mali technique est comptabilisé en fonction des différentes natures d'actifs sous-jacents afin de faciliter son suivi dans le temps. Le mali peut être pour partie amortissable et pour partie non amortissable selon les actifs sous-jacents auxquels il est affecté. Le mali technique suit les règles d'amortissement de l'actif sous-jacent sur lequel porte la plus-value.

L'ensemble de ces éléments fait l'objet d'une dépréciation dans le cas où la valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements sont pratiqués selon les durées et modes d'amortissements suivants :

Immobilisations incorporelles	Durée	Mode
Frais de recherche et développement	-	-
Concessions, licences et droits similaires	5 ans	Linéaire
Logiciels périphériques	3 à 10 ans	Linéaire
Logiciels bureautiques	3 ans	Linéaire
Brevets	3 à 10 ans	Linéaire
Marques	-	-
Droit au bail	-	-
Fonds commercial - indemnités de non rétablissement	5 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	-	-

2.2.1.2 Immobilisations corporelles

L'amortissement pratiqué linéaire, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation du bien. Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée	Mode
Amenagement des terrains	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	10 à 50 ans	Linéaire
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 30 ans	Linéaire
Installations générales, agencements et aménagements	10 à 20 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 10 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	15 ans	Linéaire

2.2.1.3 Immobilisations financières

Conformément au règlement CRC n° 2004-06 qui a modifié le traitement comptable des titres à compter du 1er janvier 2005, les titres de participation acquis depuis cette date sont évalués selon les règles d'évaluation du coût d'entrée des actifs. Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables. Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport. Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges. La valeur d'utilité des titres s'apprécie par rapport à la quote-part de capitaux propres détenue, après prise en compte de l'écart constaté, de la juste valeur des actifs et des passifs de la filiale. Par dérogation au principe du PCG, les reprises de dépréciations relatives aux titres de participation sont comptabilisées en résultat exceptionnel en cas de cession de titres, afin que l'intégralité des incidences relatives à la cession soit constatée au niveau du résultat exceptionnel.

2.2.2 Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur nette probable de réalisation. Le coût comprend les coûts d'acquisition, les coûts de production et les autres coûts d'approvisionnement et de conditionnement.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré pour les activités de l'Agrofourniture et des Semences.

Le coût des stocks de produits finis incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normale, les consommations, les charges directes et indirectes de production, fixes et variables, qui sont encourues pour transformer les matières premières en produits finis et directement attribuables à la production. Ce coût exclut les frais généraux, les coûts d'emprunt ainsi que le coût de la sous-activité.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, en fonction des caractéristiques du produit (qualité, ancienneté) et des conditions de marché, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

2.2.3 Créances clients et autres actifs d'exploitation

Créances Clients et Comptes Rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées. Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse sont évaluées à leur valeur nominale.

2.2.4 Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission sont répartis sur la durée des emprunts conformément à l'option pour la méthode préférentielle retenue par le Groupe Invivo.

2.2.5 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sorte de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation en application du règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs. En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

2.2.6 Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties au cours de couverture ou au cours de change en vigueur au moment de la transaction pour les opérations non couvertes.

En fin d'exercice, les disponibilités, les créances et les dettes en devises étrangères non soldées et non couvertes, sont converties en euros sur la base du cours de clôture. Lorsque l'application du taux de conversion à la date d'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en euros précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites à des comptes transitoires pour les créances et dettes :

- à l'actif du bilan, écart de conversion actif lorsque la différence correspond à une perte latente
- au passif du bilan, écart de conversion passif lorsque la différence correspond à un gain latent

2.2.7 Instruments financiers

La société détient des instruments financiers dans le but de réduire son exposition au risque de change. Toutes les couvertures sont prises au moyen d'instruments cotés sur des marchés organisés ou de gré à gré.

2.2.8 Engagements de retraite et avantages assimilés

Indemnités de départ à la retraite

Compte tenu de la législation française, la seule obligation de la société en termes d'engagements de retraite est le versement à ses salariés d'une indemnité lors de leur départ à la retraite calculée selon la convention collective et les accords d'établissement applicables à la société.

Ces engagements de retraite sont évalués conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02 du 07 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires. Ils sont réalisés annuellement par un actuaire indépendant selon la méthode des Unités de Crédits Projétées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale, qui est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ à la retraite fixée à 65 ans
- un taux d'actualisation financière de 1,50 % identique au taux du 30/06/2016
- un taux d'inflation de 2% identique au taux du 30/06/2016
- une hypothèse d'augmentation de salaires de 1,5% (vs 2% au 30/06/2016)
- un taux de rendement attendu des actifs de 1,50% identique au taux du 30/06/2016
- des probabilités d'espérance de vie issues des tables de l'INSEE par sexe
- des taux de rotation du personnel par tranche d'âge basés sur l'historique de la société
- un taux de charges sociales de 51,19 % pour les cadres (vs 50,76 % au 30/06/16), 49,91 % pour les agents de maintenance (vs 50,76 % au 30/06/16), 43,88 % pour les employés (vs 43,73% au 30/06/16) et 43,47% pour les ouvriers (vs 43,73 % au 30/06/16)

Conformément à la possibilité laissée par l'ANC dans sa recommandation 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires, le groupe Invivo a choisi de comptabiliser les écarts actuels selon la méthode du corridor.

Les gains et pertes actuariels résultent de changements d'hypothèses et des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Après application d'un corridor de 10% du maximum entre la valeur des engagements et la valeur des actifs de couverture, les écarts actuels sont amortis à compter de l'exercice suivant sur la durée moyenne probable de vie active résiduelle des salariés.

Ainsi, la provision représente la différence entre la dette actuarielle des engagements y afférents et les actifs éventuellement dédiés à la couverture des régimes, nette des pertes et gains actuariels et des coûts des services passés non reconnus.

En cas d'excédent d'actif dédié à la couverture du régime, une charge constatée d'avance est enregistrée sous réserve des conditions fixées par la recommandation de l'ANC.

Les informations relatives aux engagements de retraite sont précisées dans la note sur les provisions pour charges.

Médaille du travail

La médaille du travail est destinée à récompenser certains salariés pour l'ancienneté de leurs services au sein de la société. Les hypothèses et le calcul actuariel réalisés pour évaluer l'engagement au titre des médailles du travail est comparable à celui réalisé pour les engagements de retraite.

L'obligation de verser ces gratifications prévues aux salariés présents à la clôture de l'exercice fait l'objet d'une provision inscrite au passif du bilan pour la totalité des engagements.

2.2.9 Comptabilisation des crédits d'impôt imputables sur l'impôt sur les sociétés

La société comptabilise tous les produits résultant de crédits d'impôt en diminution de l'impôt sur les bénéfices, quelle que soit la nature de ce crédit d'impôt (notamment le crédit d'impôt recherche, crédit d'impôt apprentissage, CICE) en conformité avec la note d'information de l'ANC du 11 janvier 2011.

3. NOTES SUR LE BILAN

Les comptes annuels de l'exercice 2017 ont été impactés par la mise en œuvre du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement ANC 2014-05 relatif au Plan Comptable Général pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, dont les modalités d'application se sont traduites de la manière suivante :

2.3.1 Traitement des malis techniques de fusion

Le malis technique est désormais comptabilisé en fonction des différentes natures d'actifs sous-jacents afin de faciliter son suivi dans le temps compte tenu des nouvelles règles d'amortissement. Il en résulte que le malis peut être pour partie amortissable et pour partie non amortissable selon les actifs sous-jacents auxquels il est affecté.

La première application de ce règlement s'est traduite par l'affectation du malis de 4 5 M€ lié aux fusions de Semabla et Sonastock aux immobilisations corporelles de ces Sociétés. Un amortissement sur 20 ans a été constaté pour 0 2 M€.

2.3.2 Amortissement et dépréciation du fonds commercial

Le règlement 2015-06 de l'ANC presume que le fonds commercial a une durée de vie non limitée et considère, dans ce cas, le fonds commercial comme non amortissable. Dans le cas d'une durée limitée, le fonds est amorti sur sa durée d'utilisation et, si la durée ne peut pas être déterminée de façon fiable, sur 10 ans. Un test annuel de dépréciation est obligatoire pour les fonds commerciaux qu'il existe ou non d'indice de perte de valeur. Les dépréciations comptabilisées pour les fonds commerciaux sont irréversibles.

La première application de ce règlement n'a pas eu d'incidence dans les comptes de l'Union dans la mesure où il a été jugé que le fonds commercial avait une durée de vie illimitée.

3. NOTES SUR LE BILAN

NOTE 1 : Immobilisations incorporelles

Tableau de variation des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles Tableau de variation (en milliers d'euros)	30 juin 2016	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Transferts	30 juin 2017
Concessions, brevets, licences, logiciels, marques, procédés et droits similaires	1 673		(415)	154	1 412
Fonds commerciaux - indemnités de non retablessment	5 376			(4 462)	915
Immobilisations en cours	161	173		(154)	180
Total Brut	7 211	173	(415)	(4 462)	2 507
Concessions, brevets, licences, logiciels, marques, procédés et droits similaires	(908)	(137)	234		(812)
Fonds commerciaux - indemnités de non retablessment	(915)				(915)
Autres immobilisations incorporelles					
Total Amortissements	(1 823)	(137)	234		(1 727)
Concessions, brevets, licences, logiciels, marques, procédés et droits similaires	765				600
Fonds commerciaux - indemnités de non retablessment	4 462				0
Immobilisations en cours	161				180
TOTAL NET	5 388				781

Au 30/06/2016, le poste "Fonds commerciaux - indemnités de non retablessment" est essentiellement constitué du malis de fusion absorption des sociétés Semabla et Sonastock constaté en 2012/2013 sur l'activité de stockage pour un montant de 4 5 M€.

Compte tenu de la nouvelle réglementation sur les malis de fusion, ce montant a été affecté aux "autres immobilisations corporelles" (cf note 2).

Le fonds commercial restant au 30 juin 2017 a trait à l'activité Semences.

Les projets en cours concernent l'outil de gestion de l'activité stockage.

Information sectorielle des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles Par secteurs d'activité (en milliers d'euros)	Siège & Holding	Agrofourmiture & Semences	Stockage & Marchés
Concessions, brevets, licences, logiciels, marques, procédés et droits similaires		335	1 077
Fonds commerciaux - indemnités de non retablessment		915	
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations en cours			180
Avances et acomptes			
BRUT		1 250	1 257
		2 507	
Concessions, brevets, licences, logiciels, marques, procédés et droits similaires		332	480
Fonds commerciaux - indemnités de non retablessment		915	
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes			
NET		1 247	480
		1 727	

NOTE 2.1 Immobilisations corporelles

Tableau de variation des Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles Tableau de variation (en milliers d'euros)	30 juin 2016	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Transferts	30 juin 2017
Terrains	6 171	363	(1 349)	93	5 278
Constructions	75 513	301	(5 237)	502	71 079
Inst techniques, mat & outillage industriels	72 402	1 673	(56)	581	74 600
Autres immobilisations corporelles	4 766	1 048	(1 426)	4 482	8 849
Immobilisations en cours	1 357	330	(47)	(1 175)	464
Avances et acomptes					
Total Brut	160 210	3 715	(8 116)	4 462	160 270
Terrains	(1 538)	(153)			(1 691)
Constructions	(51 115)	(1 978)	3 819		(49 274)
Inst techniques, mat & outillage industriels	(56 028)	(2 112)	40		(58 098)
Autres immobilisations corporelles	(3 805)	(404)	608		(3 401)
Total Amortissements	(112 284)	(4 646)	4 468		(112 462)
Terrains	(5)				(5)
Constructions	(11)				(11)
Total Dépréciations	(15)				(15)
Terrains	4 629				3 582
Constructions	24 387				21 794
Inst techniques, mat & outillage industriels	16 376				16 503
Autres immobilisations corporelles	1 161				5 449
Immobilisations en cours	1 357				464
Avances et acomptes					
TOTAL NET	47 910				47 793

Les investissements corporels de l'exercice concernent principalement l'activité Stockage à hauteur de 2 8 M€ et sont répartis sur 4 typologies principales

- * Investissements pour faire face à l'obsolescence des outils et des infrastructures des sites de Stockages pour 1,5 M€ (dont 0,3 M€ sur Bassens 0,2 M€ sur Nantes 0,2 M€ sur Ottmarsheim et 0,1 M€ sur Metz)
- * L'amélioration de la productivité pour 0,4 M€ dont 0,2 M€ sur le silo de la Grande Paroisse
- * Augmentation des capacités de Stockage de la Grande Paroisse pour 0,4 M€
- * Amélioration de la sécurité pour 0,3 M€ en particulier sur les sites de Metz et de Blaye

Les sorties des immobilisations ont trait essentiellement à la vente de l'immeuble de Malakoff (sortie de 7 M€ de valeur brute pour une VNC globale de 3,3 M€)

Information sectorielle des Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles Par secteurs d'activité (Brut en milliers d'euros)	Siège & Holding	Agrofourniture & Semences	Stockage & Marchés
Terrains	184	413	4 681
Constructions	2 539	2 472	66 068
Inst techniques, mat & outillage industriels		929	73 671
Autres immobilisations corporelles	231	545	8 074
Immobilisations en cours			464
Avances et acomptes			
BRUT	2 954	4 358	152 958
		160 270	
Immobilisations corporelles Par secteurs d'activité (amortissements et dépréciations en milliers d'euros)	Siège & Holding	Agrofourniture & Semences	Stockage & Marchés
Terrains	180	412	2 991
Constructions	695	792	20 307
Inst techniques, mat & outillage industriels		243	16 259
Autres immobilisations corporelles	165	23	5 261
Immobilisations en cours			464
Avances et acomptes			
NET	1 040	1 470	45 283
		47 793	

Réévaluation des immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles (en milliers d'euros)	Montant brut Réévalué (1)	Amortissements réévalués		Montant net 30 juin 2017	Ecart de réévaluation
		30 juin 2016	Dotations		
Terrains					
Immeuble du siège					18 187
Silos et autres		(9 223)		(9 223)	14 100
Incorporation au capital					(8 507)
TOTAL		(9 223)		(9 223)	23 780

(1) Montant en fin d'exercice après cession ultérieure aux réévaluations

Les deux réévaluations dont l'Union a fait l'objet en 1982 et 1989, concernant principalement l'immeuble du siège social et différents silos et sont totalement amorties. Rappelons que l'immeuble du siège social a été cédé sur l'exercice précédent.

NOTES

Tableau de variation des immobilisations financières

Immobilisations financières Par nature (en milliers d'euros)	30 juin 2016	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Transferts	Autres	30 juin 2017
Titres de participations	239 873	15 530	(4 927)			250 475
Autres titres immobilisés	7 827		(3 659)			4 168
Titres détenus	247 699	15 530	(8 586)			254 643
Créances rattachées à des participations	42 835		(23 843)			18 992
Prêts	2 408		(8)			2 399
Autres immobilisations financières	224	5	(165)			64
Total Brut	293 167	15 535	(32 603)			276 099
Titres de participations	(2 378)	(509)	1 623			(1 265)
Autres titres immobilisés	(274)					(274)
Créances rattachées à des participations	(1 037)	(288)	125			(1 200)
Prêts et autres immobilisations financières	(336)					(336)
Total Dépréciations	(4 026)	(797)	1 748			(3 075)
NET	289 141					273 024

Sur l'exercice 2017, les principales augmentations concernent l'augmentation de capital dans la SCI Grande Armée pour 11,6 M€ réalisée en fonction de l'avancement des travaux et l'acquisition des titres Logita auprès de Invivo Agrosociétés pour 3,9 M€.

Les cessions de titres ont dégagé une plus-value globale de 3,5 M€. La plus significative est celle de Sofagri, réalisée au bénéfice de Invivo Agrosociétés pour un montant de 5,1 M€ et une plus-value de 2,3 M€.

Les mouvements sur les créances rattachées concernent :

- le remboursement de 15,5 M€ du compte-courant de la SCI Grande Armée dont 11,6 M€ pour financer l'augmentation de capital de la SCI
- l'encaissement des dividendes de Invivo Grains au titre de l'exercice clos au 30 juin 2015 pour 7,5 M€. Aucun dividende n'a été mis en distribution au titre de l'exercice 2016
- le remboursement final du prêt par Novial de 0,3 M€ conformément à l'échéancier

Créances rattachées à des participations

Créances rattachées à des participations Détail (en milliers d'euros)	Brut		Dépréciations		Net	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
Novial		300				300
Sofreal	590	590			590	590
Soframaa	912	912	(912)	(912)		
Sica de Gouaix	363	363			363	363
Fertimayenne	258	258			258	258
MCAF	328	328	(278)		50	328
SCI GA	16 345	31 806			16 345	31 806
Invivo Grains		7 500				7 500
Autres	147	387		(125)	147	262
Produits à recevoir	50	5			50	5
TOTAL	18 992	42 449	(1 190)	(1 037)	17 802	41 411

NOTE 4.1 : Liste des filiales et participations

Filiales (sociétés détenues à plus de 50% et dont la valeur des titres détenus est supérieure à 1% du capital, soit supérieure à 730 K€)

Filiales (en milliers d'euros)	Valeur des titres		Éléments financiers					
	Brute	Nette	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Résultat net	Chiffre d'affaires	Dividendes encaissés	Date du dernier bilan disponible
Nom de la société SIREN ou pays Détenue								
INVIVO GRAINS 301 711 453 100.00%	29 701	29 701	7 622	69 256	(31 868)	1 253	1 580	30-juin-17
INVIVO GROUP 401 676 262 100.00%	195 533	195 533	195 533	(494)	6 894	32 576	2 729	30-juin-17
INVIVO EVENTS 318 082 906 100.00%	1 829	1 646	1 600	46	1 498	2 930	0	30-juin-17
LOGITIA 438 579 840 100.00%	3 914	3 914	2 796	(157)	91	1 637	0	30-juin-17
Autres filiales	79	5						
TOTAL	231 056	230 799						

Participations (sociétés détenues entre 10% et 50% et dont la valeur des titres est supérieure à 1% du capital)

Participations (en milliers d'euros)	Valeur des titres		Éléments financiers					
	Brute	Nette	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Résultat net	Chiffre d'affaires	Dividendes encaissés	Date du dernier bilan disponible
Nom de la société SIREN ou pays Détenue								
INTERRA LOG 513 372 102 38.80%	1 929	1 929	1 585	503	118	4 042	39	30-juin-16
INTERRA PRO 513 372 076 38.91%	1 310	1 310	3 312	1 018	753	91 930	-	30-juin-16
NUTRIFINANCES 533 179 230 19.56%			8 600	99	79	-	-	30-juin-15
COALIS 444 290 951 43.08%	1 120	1 120	2 600	1 736	97	4 614	-	31-déc-16
SCI Grande Armée 29.00%	11 600	11 600	4 000	36 792	791	2 764	220	31-déc-16
SDREAL 159 200 934 15.61%	1 461	800	4 621	(1 802)	(238)	2 079	-	30-juin-16
Autres participations	1 999	1 652						
TOTAL	19 419	18 411						

Renseignements globaux sur les filiales et participations

Renseignements globaux sur les filiales et participations (en milliers d'euros)	Valeur comptable des titres détenus à la clôture	
	Brute	Nette
Filiales françaises	231 056	230 799
Filiales étrangères		
Total Filiales	231 056	230 799
Participations françaises	19 419	18 411
Participations étrangères		
Total Participations	19 419	18 411
Autres titres immobilisés	4 168	3 894
TOTAL	254 643	253 104

Autres titres immobilisés (détail pour les sociétés détenues dont la valeur des titres est supérieure à 250 K€)

Autres titres immobilisés (en milliers d'euros)	Valeur des titres	
	Brute	Nette
Nom de la société		
JAUPHINOISE DEVELOPPEMENT	2 000	2 000
VEALIA (EX NESTAL)	934	934
SENELIA UNION	360	360
JURCOOPA	284	284
AGRIAL	268	268
Autres titres immobilisés	322	48
TOTAL	4 168	3 894

NOTE 2.2.1 : Valeur brute des titres détenus à la clôture

Liste des participations dans les organismes coopératifs à la clôture de l'exercice (en milliers d'euros)	Valeur brute des titres détenus à la clôture		
	Coopératives ou Unions de coopératives	Sica SA	Sica Sociétés civiles
Senalia Union	360		
Agrial	268		
Universal cooperatives Inc	250		
Urcoopa	284		
Ucav	23		
Fertimayenne (union)	187		
Cooperative Agricole Artems	114		
Uca silo Frouard	69		
Top Semences	61		
Ucca Union Centre Atlantique	41		
Sogralor	34		
Adherents Coop	20		
Centre Ouest Cereales	15		
Cooperative Basse-Terre	8		
Champagne Elevage - Tereval	4		
Tneux	3		
Coop Agn des prod. de Jeunes Bovins de l'Aisne	2		
CAPL	1		
Union Canal Seine Nord	1		
Acolyance	0		
Cap Seine	0		
Cooperative La Dauphinoise	0		
Services Coop de France	0		
Rhone Saône Engrais		273	
Sica de Gouaix		188	
Alicoop		161	
Nord cereales		163	
Sica de Bordeaux		86	
Sica Neuf Bnsach		59	
Sica Atlantique		61	
Senalia SICA			36
Azolor		12	
Sonasco		11	
Franciade Agrifluides		9	
Laignes Agrifluides		5	
Sica Agroseso		3	
TOTAL	1 725	1 031	36

NOTE 2.2.2 : Tableau de variation des stocks

Stocks Tableau de variation (en milliers d'euros)	30 juin 2016	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	30 juin 2017
Matières premières et autres approv	2 102		(653)	1 449
En-cours de production de biens	11 342	362		11 704
Produits intermédiaires et finis	4 062	633		4 695
Marchandises	7 517		(1 506)	6 012
Brut	25 023	995	(2 158)	23 860
Dépréciations	(6 003)	(3 170)	2 294	(6 880)
NET	19 020			16 980

La forte dépréciation de stocks est due à hauteur de 1,2 M€ à l'activité cédée de l'Agroéquipement. Les stocks ont été dépréciés en exceptionnel en tenant compte de la valeur de réalisation probable.

NOTE 7 : Créances

Etat des créances

Créances brutes (en milliers d'euros)	30 juin 2017	30 juin 2016	Variation N/N-1	Echéancier des créances 30 juin 2017	
				< 1 an	> 1 an
Créances rattachées à des participations	18 992	42 835	(23 843)	404	18 588
Prêts	2 399	2 408	(8)	5	2 394
Autres immobilisations financières	64	224	(160)	5	59
Actif immobilisé	21 456	45 467	(24 012)	414	21 042
Fournisseurs de biens	179 146	210 538	(31 392)	179 146	
Clients douteux ou litigieux	537	816	(279)	537	
Autres créances clients	139 080	182 918	(43 838)	139 080	
Personnel	51	3	48	51	
Organismes sociaux	87	(0)	87	87	
TVA	10 930	15 547	(4 617)	10 930	
Autres impôts et taxes et assimilés	2 420	1 283	1 137	2 420	
Créances diverses d'exploitation	700		700	700	
Créances d'exploitation	332 950	411 084	(78 134)	332 950	
Impôts sur les sociétés	2 403	(0)	2 403		
Groupe et associés (1)	122 118	108 179	13 939	122 118	
Autres créances diverses	1 977	3 734	(1 757)	1 977	
Créances hors exploitation	126 498	109 912	16 586	126 498	
Charges constatées d'avance	809	4 135	(3 326)	809	
Charges à répartir	619	708	(89)	619	
TOTAL	482 331	571 306	(88 975)	461 289	21 042

(1) Au bilan, les comptes courants de trésorerie centralisée font partie des créances hors exploitation s'ils sont débiteurs ou des dettes hors exploitation s'ils sont créditeurs (cf. notes 7 et 13). En terme d'analyse de trésorerie, ils sont pris en compte dans la situation de trésorerie nette (cf. note 8).

Les charges à répartir concernent les frais d'émission d'emprunts conformément à la méthode définie au point 2.2.4 de l'annexe, sur une durée de cinq ans.

NOTE 8 : Trésorerie nette

Trésorerie nette

Trésorerie nette (en milliers d'euros)	30 juin 2017	30 juin 2016	Variation
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	12 437	54 849	(42 413)
Dettes financières à moins d'1 an à l'origine	(25)	(49 590)	49 565
Comptes courants de trésorerie centralisée (1)	118 660	104 241	14 419
Brut	131 071	109 501	21 571
Depreciations			
TOTAL	131 071	109 501	21 571

(1) Les comptes courants de trésorerie centralisée font partie des créances hors exploitation s'ils sont débiteurs ou des dettes hors exploitation s'ils sont créditeurs (cf. notes 7 et 13).

NOTE 9 : Comptes de régularisation actifs

Nature des charges constatées d'avance (en milliers d'euros)	30 juin 2017	30 juin 2016	Variation
Achats	279	3 471	(3 192)
Services extérieurs	491	607	(116)
Impôts et taxes	7	42	(35)
Autres charges de gestion	33	15	18
Charges d'exploitation	809	4 135	(3 326)
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
TOTAL	809	4 135	(3 326)

Autres comptes de régularisation (en milliers d'euros)	30 juin 2017	30 juin 2016	Variation
Charges à répartir	619	708	(89)
TOTAL	619	708	(89)

NOTE 10 : Capital propre

Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux propres (en milliers d'euros)	30 juin 2016	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Autres	30 juin 2017
Capital social	73 735			(662)	73 074
Primes d'émission, de fusion, d'apports					
Ecart de réévaluation	23 780				23 780
Reserve légale	29 642	7 140			36 782
Reserves statutaires ou contractuelles	396				396
Reserves réglementées	17 570	(843)		(852)	15 875
Autres réserves	139 614	62 963		852	203 426
Provisions pour parfaire l'intérêt aux parts soc	4 322				4 322
Provisions pour sinistres éventuelles					
Report à nouveau	0				0
Résultat net de l'exercice	70 558	(70 558)	9 732		9 732
TOTAL	359 618	(1 301)	9 732	(662)	367 388

Le solde restant de l'affectation du résultat correspond à la distribution d'intérêts aux parts sociales

Décomposition du capital social

Capital social (en euros)	30 juin 2017				30 juin 2016			
	Nbre titres	Nominal	%		Nbre titres	Nominal	Valeur titres	%
Associés coopérateurs	72 386 271	1,00	72 386 271	99,06	73 047 818	1,00	73 047 818	99,01
Associés non coopérateurs	688 095	1,00	688 095	0,94	688 095	1,00	688 095	0,99
TOTAL	73 074 366	1,00	73 074 366	100,00	73 735 913	1,00	73 735 913	100,00

Dont verse 72 052 125

Dont verse 73 642 558

L'Union InVivo est une union de coopératives agricoles à capital variable régie par les dispositions du Code Rural, notamment le livre V, par les dispositions de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 modifiée et des textes applicables en la matière

Son capital est formé de parts nominatives et indivisibles souscrites par chacun des associés coopérateurs et des associés non coopérateurs

Le capital est réparti entre les associés coopérateurs en fonction des opérations qu'ils s'engagent à effectuer avec l'union de coopératives

Les associés non coopérateurs comprennent notamment les cadres dirigeants du groupe

NOTE 11 : Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges (en milliers d'euros)	30 juin 2016	Dotations	Reprises	30 juin 2017
Litiges	764	41	(561)	244
Autres provisions pour risques	12 542	499	(5 107)	7 934
Provisions pour risques	13 306	540	(5 668)	8 178
Indemnités de départ à la retraite	2 085	417	(1 030)	1 472
Médailles du travail	45	2	(12)	35
Restructurations	1 340	659	(778)	1 221
Provisions pour charges	3 489	1 078	(1 820)	2 727
TOTAL	18 775	1 618	(7 488)	10 905

Exploitation	428	(5 671)
Financier		
Exceptionnel	1 190	(1 816)

Une provision pour autres risques avait été constituée au 30 juin 2016 pour couvrir les coûts générés par les projets de transformation de l'organisation du groupe (projets Corporate 2025 l'emménagement du siège opérationnel, le réaménagement du siège social). La prise en charges de ces coûts sur l'exercice explique la reprise pour 5,1 M€

Les provisions pour engagements sociaux sont à la baisse consécutivement à la réduction des effectifs (départs et transferts sur d'autres sociétés du groupe)

La provision pour restructuration a trait à l'arrêt de la quasi totalité de l'activité Agroéquipement

Les informations relatives aux engagements de retraite sont les suivantes :

(milliers d'euros)	30 juin 2017	30 juin 2016
Valeur des engagements de fin d'année	(1 828)	(2 708)
Valeur des fonds de fin d'année	13	13
Insuffisance / Surplus	(1 814)	(2 895)
Ecart actuariels restant à amortir (1)	(343)	(610)
Provision comptabilisée au bilan	(1 472)	(2 085)
Total des engagements nets de couverture	(1 814)	(2 895)

Répartition de la charge de l'exercice		
Coûts des services rendus de l'exercice	(168)	(163)
Coût financier	(40)	(42)
Rendement attendu des fonds	0	2
Amortissement des écarts actuariels	(31)	(59)
Modification de périmètre et autres impacts	(374)	(14)
Total de la dotation de l'exercice	(813)	(276)

(1) Montant reporté en engagements hors bilan

NOTE 12 : Dettes financières à moyen et long terme

Tableau de variation des dettes financières à plus d'un an à l'origine

Dettes financières à plus d'un an à l'origine (en milliers d'euros)	30 juin 2016	Augmentations	Diminutions	Transferts	30 juin 2017
Emprunts bancaires	57 159	60 000	(15 330)		101 829
Intérêts courus sur emprunts bancaires	150		(114)		36
Emprunts bancaires à plus d'1 an à l'origine	57 309	60 000	(15 444)		101 865
Autres emprunts	684	91			774
Intérêts courus sur emprunts et dettes divers	1				1
Emprunts et dettes financières divers	685	91			775
TOTAL	57 993	60 091	(15 444)		102 640

Echéancier des dettes financières à plus d'un an à l'origine

Dettes financières à plus d'un an à l'origine (en milliers d'euros)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	30 juin 2017
Emprunts bancaires	20 073	47 535	33 821	101 829
Intérêts courus sur emprunts bancaires	36			36
Emprunts bancaires à plus d'1 an à l'origine	20 109	47 935	33 821	101 865
Autres emprunts	774			774
Intérêts courus sur emprunts et dettes divers	1			1
Emprunts et dettes financières divers	775			775
TOTAL	20 884	47 935	33 821	102 640

NOTE 13 : Dettes

Etat et échéancier des dettes

Dettes (en milliers d'euros)	30 juin 2017	30 juin 2016	Variation	30 juin 2017		
				< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes bancaires à moins d'1 an à l'origine	25	49 590	(49 565)	25		
Dettes bancaires à plus d'1 an à l'origine	101 865	57 309	44 556	20 109	47 935	33 821
Emprunts et dettes financières divers	775	685	91	775		
Dettes financières	102 665	107 584	(4 918)	20 909	47 935	33 821
Dettes Fournisseurs	143 028	204 756	(61 731)	143 028		
Clients créditeurs (y compris avances)	178 880	212 707	(33 827)	178 880		
Personnel	2 056	2 128	(72)	2 056		
Organismes sociaux	1 815	2 504	(689)	1 815		
TVA d'exploitation	4 783	28 975	(24 192)	4 783		
Autres impôts et taxes et assimilés	2 952	1 708	1 244	2 952		
Dettes d'exploitation	333 513	452 780	(119 268)	333 513		
Impôts sur les sociétés		1 812	(1 812)			
Dettes sur immobilisations	1 008	3 237	(2 229)	1 008		
Groupe et associés (1)	4 907	1 805	3 103	4 907		
Autres dettes diverses	213	3 323	(3 110)	213		
Dettes hors exploitation	6 128	10 177	(4 049)	6 128		
Produits constatés d'avance	12	29	(17)	12		
TOTAL	442 319	570 571	(128 252)	360 563	47 935	33 821

(1) En terme d'analyse de trésorerie, les comptes courants de trésorerie sont pris en compte dans la situation de trésorerie nette (cf. note 8)

NOTE 14 : Comptes de répartition page 2

Nature des produits constatés d'avance (en milliers d'euros)	30 juin 2017	30 juin 2016	Variation
Chiffre d'affaires	3	3	0
Autres produits d'exploitation	8	4	4
Produits d'exploitation	10	15	(4)
Produits financiers	2	15	(13)
Produits exceptionnels			
TOTAL Produits constatés d'avance	12	29	(17)

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

NOTE 16/ Chiffres d'affaires

Chiffres d'affaires par secteurs d'activité et par marchés géographiques

Chiffres d'affaires par secteurs d'activité (en milliers d'euros)	2016 / 2017			2015 / 2016		
	France	International	Total	France	International	Total
Siege & Holding	7 060		7 060	8 199		8 199
Agrofournitures & Semences	1 338 790	1 878	1 340 668	1 464 294	1 535	1 465 829
Stockage & Marchés	521 613	59 380	580 994	1 001 357	21 702	1 023 059
Vin	3 483		3 483			
TOTAL	1 870 947	61 258	1 932 205	2 473 850	23 237	2 497 087

Repartition	96,8%	3,2%	100,0%	99,1%	0,9%	100,0%
-------------	-------	------	--------	-------	------	--------

NOTE 16/ Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation (en milliers d'euros)	2016 / 2017	2015 / 2016
Production stockée	995	1 695
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	153	62
Reprises sur dépréciations de stocks	2 293	2 742
Reprises sur déprec. de créances d'exploitation	2	1
Reprises sur amort. et deprec. d'exploitation	2 295	2 743
Repr. prov. pour risques et charges d'exploit.	5 671	758
Remboursement des assurances	231	66
Transferts de charges associées SEP Bassens	2 797	2 837
Autres transferts de charges	68	906
Transferts de charges d'exploitation	3 096	3 808
Royalties	129	130
Autres produits de gestion	5	43
Autres produits de gestion courante	134	172
TOTAL	12 343	9 238

NOTE 17/ Autres achats et charges externes

Autres achats et charges externes (en milliers d'euros)	2016 / 2017	2015 / 2016
Achats de sous-traitance	(12 632)	(14 801)
Energie	(3 354)	(4 073)
Fournitures	(759)	(1 081)
Autres achats	(16 744)	(19 955)
Sous-traitance générale	(1 439)	(1 909)
Locations	(8 512)	(3 702)
Entretien / Maintenance	(1 497)	(1 997)
Assurances	(2 381)	(2 225)
Etudes et recherches	(659)	(610)
Documentation et séminaires	(329)	(688)
Services extérieurs	(14 817)	(11 130)
Personnel extérieur	(4 866)	(4 214)
Honoraires / Commissions	(2 716)	(3 051)
Publicité	(735)	(2 276)
Transports	(825)	(901)
Missions / Réceptions	(624)	(1 224)
Telecommunications	(110)	(128)
Frais bancaires	(162)	(1 015)
Prestations commerciales & techniques Groupe	(4 692)	(5 274)
Fonctions support groupe	(19 033)	(16 028)
Entretien des locaux	(390)	(511)
Autres services extérieurs divers	(1 532)	(749)
Autres services extérieurs	(35 687)	(35 369)
TOTAL	(67 248)	(68 454)

NOTE 18: Impôts et taxes

Impôts et taxes (en milliers d'euros)	2016 / 2017	2015 / 2016
Contribution Economique Territoriale (CET)	(1 330)	(1 445)
Impôts et taxes sur rémunérations	(215)	(213)
Taxes foncières	(217)	(228)
Taxes sur les véhicules des sociétés	(13)	(17)
Autres impôts et taxes	(250)	(274)
TOTAL	(2 024)	(2 177)

NOTE 19: Charges de personnel

Charges de personnel (en milliers d'euros)	2016 / 2017	2015 / 2016
Salaires	(8 988)	(11 912)
Charges sociales	(4 048)	(5 847)
Intéressement (dont abondement)	(864)	(816)
TOTAL	(13 900)	(18 575)

La baisse des charges de personnel concerne essentiellement l'activité Agrofourniture avec d'une part le transfert des fonctions support sur l'entité Agrosociétés Corporate (cf faits marquants) et d'autre part les départs dans le cadre du plan social de l'Agroéquipement. Dans une moindre mesure, les coûts de personnel de l'activité Stockage ont été réduits suite à des mesures de chômage partiel.

NOTE 20: Dotations aux amortissements

Dotations aux amortissements (en milliers d'euros)	2016 / 2017	2015 / 2016
Dotations sur immobilisations incorporelles	(137)	(354)
Dotations sur immobilisations corporelles	(4 646)	(5 134)
Dotations sur charges à répartir	(169)	(57)
TOTAL	(4 953)	(5 488)

NOTE 21: Dotations aux provisions et dépréciations d'exploitation

Dotations aux provisions d'exploitation (en milliers d'euros)	2016 / 2017	2015 / 2016
Dépréciations des stocks	(1 935)	(2 357)
Dépréciations des fournisseurs débiteurs		(28)
Dépréciations des clients douteux	(10)	(207)
Dépréciations d'exploitation	(1 945)	(2 592)
Prov. départs retraites et médailles du travail	(419)	(282)
Autres provisions et charges d'exploitation	(9)	(184)
Prov. pour risques et charges d'exploitation	(428)	(485)
TOTAL	(2 373)	(3 057)

NOTE 22: Autres charges d'exploitation

Autres charges d'exploitation (en milliers d'euros)	2016 / 2017	2015 / 2016	Variation
Créances irrécouvrables	(11)	(140)	129
Royalties et redevances	(6 316)	(7 694)	1 378
Autres charges de gestion	(193)	(150)	(43)
TOTAL	(6 520)	(7 984)	1 464

Les royalties concernent l'activité des Semences.

NOTE 23: Quote-part de résultat sur opérations faites en commun

Quote-part de résultat sur opérations faites en commun (en milliers d'euros)	2016 / 2017	2015 / 2016	Variation
QP de résultat de l'activité du silo d'Ottmarsheim	(29)	(23)	(6)
TOTAL	(29)	(23)	(6)

NOTE 24 : Résultat financier

Résultat financier (en milliers d'euros)	2016 / 2017			2015 / 2016		
	Produits	Charges	Résultat	Produits	Charges	Résultat
Produits financiers de participations	331		331	7 739		7 739
Intérêts sur endettement à moyen et long terme		(477)	(477)		(941)	(941)
Résultat sur financement court terme	2 435	(762)	1 672	2 809	(1 484)	1 324
Résultat sur opérations de change	225	(141)	84	78	(160)	(82)
Résultat sur autres opérations financières	18	(225)	(207)	251	(704)	(453)
Résultat financier hors dépréc. et prov.	3 009	(1 604)	1 404	10 876	(3 290)	7 586
Dépréciation des immobilisations financières	1 619	(797)	822	873	(938)	(65)
Autres dépréciations financières						
Dépréciations financières	1 619	(797)	822	873	(938)	(65)
Prov. pour risques et charges financières				1		1
TOTAL	4 627	(2 401)	2 226	11 750	(4 228)	7 522

Le résultat financier est en baisse de 5,3 M€ et résulte principalement de l'absence de distribution de dividendes de la part de InVivo Grains au titre de l'exercice 2015-2016 (7,5 M€ sur l'exercice précédent)

NOTE 25 : Résultats exceptionnels

Résultat exceptionnel (en milliers d'euros)	2016 / 2017					2015 / 2016
	Produits hors reprise	Reprise de provisions et transferts de charges	Charges hors dotations	Dotations aux provisions & amortissements	Résultat	Résultat
Cessions d'immobilisations incorporelles	171		(181)		(11)	
Cessions d'immobilisations corporelles	13 118		(3 627)		9 491	74 684
Cessions d'immobilisations financières	11 935	125	(8 428)		3 632	(1 290)
Depreciations & amortissements exceptionnels						1 275
Provisions pour risques et charges except				(1 954)	(1 954)	(6 803)
Autres éléments exceptionnels	6	1 816	(1 638)	(531)	(347)	(2 141)
TOTAL	25 229	1 941	(13 875)	(2 485)	10 810	65 624

Le résultat exceptionnel est constitué essentiellement de la cession immobilière du 153 avenue de Malakoff en juin 2017 générant une plus-value de 9 7 M€

Le résultat de cession d'immobilisations financières provient principalement de la plus-value d'un montant de 2,3 M€ sur les titres de la société Sofagn cedés à la filiale InVivo Agrosciences et par la plus-value de 0 6 M€ sur les titres de la société Bonnaire ces opérations sont réalisées dans le cadre de la rationalisation juridique du groupe

Les dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnelles sont liées à l'arrêt de la quasi totalité de l'activité Agroéquipement induisant une perte sur les stocks et un plan social

5. AUTRES INFORMATIONS

NOTE 22 : Transactions avec les parties liées

Avances versées et prêts

La société effectue des avances financières sans intérêts dont le détail est le suivant

Montant des avances (en milliers d'euros)	30 juin 2017	30 juin 2016
SQFRAMAA	912	912

Autres opérations

Les autres opérations correspondent à des transactions commerciales courantes réalisées sur la base de prix de marché ou sont non significatives pour la société

NOTE 23 : Rémunérations allouées aux dirigeants

Le montant des indemnités compensatrices de l'activité allouées sur l'exercice aux membres du Conseil d'Administration s'élève à 144 K€

NOTE 24 : Engagements hors bilan

Engagements donnés, reçus et réciproques (en milliers d'euros)	30 juin 2017	30 juin 2016
Avis, cautions et garanties données	804 946	784 500
Nantissements donnés		
Pensions et obligations assimilées		
Passif des sociétés transparentes		
Indemnités de départ retraite-écarts actuariels	343	610
Autres engagements donnés	4 785	2 532
Engagements donnés	810 074	787 642
Avis, cautions et garanties reçus		
Nantissements reçus		
Engagements reçus des associés coopérateurs	1 196	1 587
Engagements de retour à meilleure fortune	2 074	5 252
Autres engagements reçus	6 870	2 532
Engagements reçus	10 140	9 372
Credit-bail		
Locations longue durée		
Autres engagements réciproques	6 275	2 079
Engagements réciproques	6 275	2 079
Cautions bancaires (1)	6 139	8 422

(1) cautions bancaires en garantie des paiements de dettes d'exploitation

Instrument financiers de couverture (en milliers d'euros)	30 juin 2017	30 juin 2016
Risque de prix sur matières premières		
Marchés à recevoir à terme		
Marchés à livrer à terme		
Risques de taux		
Instrument financiers (collar cap floor swap)		
Risques de change		
Achats et ventes de devises à terme	13 111	16 289

Les avis, cautions et garanties données pour 771 M€ sont relatifs à :

- 66,7 M€ d'ouvertures de crédits auprès des banques des filiales
- 120 M€ d'emprunt obligataire des filiales
- 580 M€ de financement dans le cadre du crédit syndiqué d'Invivo Group - 4 6 M€ Logita vis à vis de la préfecture du Tarn&Garonne

NOTE 25 : CVC 2016

Information non applicable

UNION INVIVO

83, avenue de la Grande Armée
75016 PARIS

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 juin 2017

ERNST & YOUNG AUDIT
1/2, PLACE DES SAISONS
92400 COURBEVOIE - PARIS-LA DEFENSE 1
S.A.S. A CAPITAL VARIABLE

SCP MONTIEL & ASSOCIES
14, rue Portalis
75008 PARIS

UNION INVIVO
83, avenue de la Grande Armée
75016 PARIS

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 juin 2017

Aux associés,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Union, et en application de l'article L. 529-1 alinéa 2 du code rural et de la pêche maritime, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce et L. 529-1 alinéa 2 du code rural et de la pêche maritime.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

✓ Avance financière sans intérêt

Votre union effectue une avance financière sans intérêt dont les soldes pour l'exercice 2016/2017 s'élèvent à :

Société	Solde à l'ouverture	Solde à la clôture
SOFRAMAA	912 450 €	912 450 €

Paris et Paris-La Défense, le 5 décembre 2017

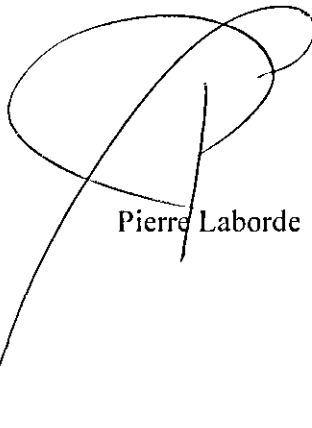
Les Commissaires aux Comptes

SCP MONTIEL & Associés

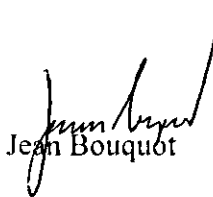
ERNST & YOUNG Audit



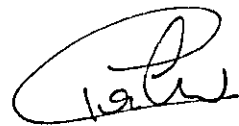
Jean-Luc Montiel



Pierre Laborde



Jean Bouquôt



Willy Rocher